L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

VENDREDI, 17 JUIN 1892.

PETITES ANNONCES

DEMANDES D'EMPLOI.

UN Français parlant anglais désirerait entrer dans une famille pour se rendre utile comme cocher ou autrement. S'adresser M. Morris, 109 rue St-Louis. 17 j—in—2f

DEMANDES.

ON demande une domestique de couleur pour se rendre utile dans une famille Bonnes recommandations. S'adresser 13 rue Dryades. 16 juin 2f

A VENDRE.

A VENDRE—De belles vaches laitières chez H. Mehaert, Canal Harvey. 11 juin—1 com

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de tabac, cigares, etc.

Alphonse Garcia vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,930.—En vertu d'un ordre de vente daté du 16 juin 1892 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 22 juin 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local, coin Baronne et Girod.

Un lot de tabac, cigares, installations divers, etc., d'après un inventaire.

Cédé par l'insolvable.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans, et syndic dans l'affaire ci-dessus.

17 juin—17 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Second District.

Jacob Buckenmeyer vs Anatole Brieugne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,997—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 juillet 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, St-Philippe, Villeré et Robertson, le dit lot étant composé de tout le lot No Un du dit ilet conformément à un plan fait par Bourgerol, voyer, le 4 novembre 1837, déposé en l'étude de C. V. Foulon notaire, et d'une partie du lot No Deux ou Cinq attenant au lot No Un, le lot de terre devant être vendu mesurant vingt-sept pieds un pouce de face sur la dite rue des Ursulines, quatre vingt-onze pieds quatre pouces et six lignes de profondeur sur le côté vers la rue Villeré et quatre-vingt dix pieds sur l'autre ligne et vingt-sept pieds un pouce et six lignes de largeur dans le fond, tout au pied américain, acquis par le défendeur par achat de J. B. Laporte, le 24 décembre 1887, par acte fait pardevant J. R. Légier, notaire.

2° Et une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges et avantages lui appartenant, située dans le second district de cette ville, dans le même ilet que le lot ci-dessus décrit, et lui attenant, et mesurant vingt deux pieds six pouces de face à la rue Ursulines, cent vingt-et-un pieds de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Robertson, quatre vingt-dix pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue Villeré, et sur une ligne du côté de la rue Robertson onze pieds, ensuite sur une ligne diagonale vers la rue St-Philippe trente-deux pieds neuf pouces, avec une largeur dans le fond de deux pieds six pouces, le tout conformément à un plan fait par Ed. Pilié, voyer, daté le 12 février 1890, un dessin du dit plan est annexé à l'acte de vente mentionné ci-dessous, acquis par le défendeur par achat de la succession d'Euphémie Blache, veuve de Paul Villars, par acte fait le 7 avril 1890 pardevant Chas J. Théard, notaire. Livre de transfert 131, folio 438.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

15 juin—15 22 29—6 13 16 juil

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Timothy McCarthy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34 904.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

A. V. FLOTTE, Greffier.

17 juin—17 21 26

Succession de Mme Madison Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 22,959—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Virginia Miller, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

A. V. FLOTTE, Greffier.

16 juin—16 21 22

Succession de Mme Veuve Sophie Lévêque.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,763—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Pascal Emile Burvant, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

7 juin—7 12 16

Succession de Mme M. A. Tennison.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,394—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Wallace Wood, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

9 juin—9 14 18

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 36,082—Division — Goudchaux Brothers vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de Goudchaux Brothers sous la raison commerciale composée de Lazard Goudchaux & Léopold Goudchaux, soit convoquée et tenue pardevant Frederick Adolph, notaire en cette ville, dans le but de voter sur leur application pour un répit de un et deux ans, que la dite réunion soit tenue pardevant Frederick Adolph, notaire en cette ville, à partir de SAMEDI, 23 juillet 1892 à 11 heures A. M., que F. B. Thomas, Esq., avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents de la dite raison commerciale, et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de cette Cour, toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens de la dite raison commerciale et les membres individuels soient par conséquent suspendues.

Nouvelle-Orléans, 14 juin 1892.

Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme,

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

14 juin—3f au 23 juil

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 35 960.—Division E.—Charles F. Belden vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—La Cour considérant la pétition:

Il est ordonné que la cession des biens du pétitionnaire Charles F. Belden à ses créanciers soit et est acceptée pour le bénéfice des dits créanciers; il est de plus ordonné que toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit Charles F. Belden soient suspendues; il est de plus ordonné qu'une réunion des créanciers du dit Charles F. Belden soit convoquée et tenue, après avis légaux et notices conformément à la loi pardevant Henry L. Garland Jr, notaire, en cette ville, le JEUDI, 30me jour de juin 1892, commençant à onze heures A. M., dans le but de nommer un syndic, de voter sur la décharge de l'insolvable et toutes autres matières qui pourraient être soumises à la dite réunion; il est de plus ordonné que Martin Voorhies, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nlle-Orléans, 30 mai 1892.

Signé ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

31 mai—3f au 30 juin

H. Schwartz & Co. et als vs. Holloway et Gardes, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,211.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le second compte présenté par H. Gardes et W. B. Thompson, commissaires liquidateurs et receveurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

A. V. FLOTTE, Greffier.

14 juin—14 21 23

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 32 191—Division E—Succession de Ann E. Auld, femme décédée de George Glidden.—Attendu que Benjamin F. Auld père et tuteur naturel des mineurs Catherine A. W. Auld et Annie S. Auld, et comme administrateur de leurs successions de Harry A. Remley, père et tuteur naturel du mineur, Edith Remley, et comme administrateur de sa succession, tous de Baltimore, Etat du Maryland, est demandé à cette cour l'autorisation de prendre possession et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dits mineurs et ont envoyé un compte-rendu en cette affaire ainsi qu'il est requis par la loi, donnant un état de la propriété et les dettes de la dite succession et des dits mineurs. Avis est par le présent donné à qui cela concerne de donner les raisons, s'il y en a, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, pour lesquelles le dit compte ne serait pas approuvé, et qu'il soit fait droit à l'application des dits pétitionnaires.

Nouvelle-Orléans, 2 juin 1892.

Par ordre de la Cour.

EUG D'HÉRÉTÉ, Député Greffier.

3 juin—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 16 JUIN—CLASSE No 242

Tirage de 4 heures P. M.

1re	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
73	65	36	22	37	20	58	31	48	16	50	9	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour par jour dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 16 juin 1892—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes à nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les **grands tirages à numéros simples** ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, Attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
W. L. Cabell

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank.
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 12 JUILLET 1892.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1	Lot de...	$75,000, soit	$75,000
1	Lot de...	20,000, ...	20,000
1	Lot de...	10,000, ...	10,000
1	Lot de...	5,000, ...	5,000
2	Lots de...	2,500, ...	5,000
5	Lots de...	1,000, ...	5,000
25	Lots de...	300, ...	7,500
100	Lots de...	200, ...	20,000
200	Lots de...	100	20,000
300	Lots de...	60, ...	18,000
500	Lots de...	40, ...	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100	Lots de	$100, soit......	$10,000
100	Lots de...	$60, ...	6,000
100	Lots de...	$40, ...	4,000

PRIX TERMINAUX.

999	Lots de	$20, soit......	$19,980
999	Lots de	$20, ...	19,980

3,434 Lots se montant à......	$265,460

PRIX DU BILLET:

Entier, $5; Deux-Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les **BILLETS et les LISTES DE LOTS**, envoyés à nos correspondants.

Adressez à **PAUL CONRAD,**

Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant l'usage de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS de LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance du lot annoncé.

VENTES A L'ENCAN

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE

—DE—

Propriétés Foncières

—DANS LES—

DEUXIÈME ET TROISIÈME DISTRICTS.

Magasins et maisons de résidence de valeur et rémunérateurs à l'encan.

TITRES PARFAITS.

VENTE PAR ORDRE DE COUR.

Succession de

Jean F. Schweitzer.

No 33,492—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

Plans exposés à la Bourse des Encanteurs.

PAR D. DANZIGER, encanteur.—Bureau, 31 rue Carondelet—SAMEDI, 16 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du et signé le 6 juin 1892, dans la susdite affaire, il sera vendu à l'encan les propriétés foncières ci après décrites, savoir:

1. Magasin et maison de résidence de choix en briques à deux étages, No 77 rue Toulouse.

Un certain terrain situé dans le second district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Toulouse, Bourbon, St-Pierre et Royale, mesurant 20 pieds de façade rue Toulouse, sur 93 pieds de profondeur. Les améliorations, comprennent cette bâtisse, magasin et résidence, en briques, à deux étages, ayant magasin et 7 chambres, citerne hydrant, etc. Louée une moyenne de $22 50, par mois à un locataire très-ancien qui paye les privilèges de l'eau, etc., le curage de la fosse etc.

2. Le magasin anciennement établi et prospère, No 166 rue Royale en arrière de la Cathédrale, faisant face à la place St-Antoine.

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Royale, St Pierre, Chartres et l'allée St Antoine ou allée Orléans, formant le coin de la rue Royale et de l'allée St Antoine ou allée Orléans, et mesurant 23 pieds 10 pouces de façade rue Royale; 75 pieds 7 pouces de profondeur et de façade sur l'allée St-Antoine ou l'allée Orléans; 22 pieds 11 pouces de largeur à l'arrière; de là, s'étendant sur une profondeur de 30 pieds 2 pouces, puis s'ouvrant à angle droit d'environ 11 pouces vers la rue St-Pierre; et encore d'une autre profondeur de 45 pieds 5 pouces vers la rue Royale à l'endroit du commencement. Les améliorations comprennent une grande bâtisse à trois étages en briques subdivisée en magasin et résidence. Le rez-de-chaussée est divisé en magasin et entrepôt et les deux autres étages ont ensemble environ 10 chambres, grande verandah sur la devanture et le côté de la bâtisse.

Cette propriété est excellente comme placement de capitaux et est le magasin anciennement occupé par M. Jean Schweitzer, elle est susceptible d'être louée $75 par mois.

3. Grande bâtisse en briques à 3 étages occupée comme maison de résidence (environ 31 chambres) No 209 rue Bourbon.

Un certain terrain ensemble avec tout à les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartiennent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Royale, Dumaine et St-Philippe, le dit terrain étant désigné par le No 1, sur un certain plan dressé par L. Surgi, voyer, le 8 mai 1848; il mesure, au pied américain, 33 pieds, 11 pouces 1 ligne de face rue Bourbon, sur 127 pieds, 2 pouces, 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Le plan sus mentionné est annexé à un acte de vente passé en l'étude de C. V. Foulon, notaire, le 9 décembre 1848. Les améliorations comprennent une bâtisse à 3 étages en briques, ayant en tout 31 chambres, grandes galeries, etc. Louée au taux de $45 par mois, le locataire ayant les privilèges de l'eau et le curage des fosses. Cette propriété est susceptible d'un loyer de $75 par mois.

4. Magasin et maison de résidence double à 2 étages en briques, Nos 254 et 256 rue Royale, près de la rue des Ursulines.

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situé dans le Deuxième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Royale, Chartres, Ursulines et St-Philippe et mesurant 35 pieds 2 pouces de face rue Royale, commençant à un point 29 pieds 10 pouces et 1 ligne de la rue des Ursulines, sur 84 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur, entre lignes égales et parallèles, mesure américaine. Les améliorations comprennent une maison, magasin et résidence, en briques à 2 étages, ayant de chaque côté magasin, corridor et 3 chambres; à l'arrière du terrain une bâtisse à 2 étages, en briques, ayant de chaque côté, 4 chambres, citerne, louée $34 par mois.

5. Jolie maison de résidence en briques, à deux étages, 129 rue du Quartier entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Un certain terrain ou morceau de terre, situé dans le deuxième district de cette ville carré d'ilet borné par les rues Esplanade, Bourgogne, Quartier et Dauphine, désigné comme terrain No Deux sur un plan tracé par L. J. Pilié, alors député-voyer, en date du 4 octobre 1836, et annexé à un acte de vente par Caroline Gentilly Dreux à George Legendre passé pardevant Carlile Pollock, ancien notaire en cette ville, le 2 décembre 1836; le dit terrain ayant, d'après la dite mesure, au pied anglais, 20 pieds 3 pouces de face rue du Quartier, commençant à une semblable distance de 20 pieds 3 pouces du coin de la rue Bourgogne et s'étendant vers la rue Dauphine; sur 75 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits passages, privilèges qui y appartient ou qui en quelque sorte en font partie. Les améliorations comprennent une maison de résidence à deux étages en briques, avec attique, ayant 7 chambres, corridor, citerne, etc. Louée $18 par mois.

6. Cottage de choix, double en bois couvert en ardoises, avec attique, Nos 437 et 437 1/2 rue Bourgogne.

Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville, faisant partie du terrain désigné par le No 38 sur le premier plan de la dite banlieue; la dite partie de terre mesurant 30 pieds de façade rue Craps, actuellement Bourgogne, entre les rues Français et Champs Elysées, sur une profondeur de 120 pieds borné d'un côté par la propriété actuellement ou anciennement appartenant à Antoine Pitt et de l'autre côté par l'autre partie dudit terrain No 38. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ou y appartiennent, consistant en un cottage double en bois couvert en ardoises, avec attique, ayant de chaque côté 5 chambres, auvent, citerne, etc. Loué $20 par mois.

7A. Une Bâtisse double à deux étages, en bois, couverte en ardoises, Nos 313 et 313 1/2 rue St-Pierre.

Une certaine partie de terrain située dans le Deuxième District de cette ville, désignée par la lettre A sur un plan dressé par Sidney G. De l'Isle, voyer, en date du 11 juin 1892, dans le carré d'ilet borné par les rues St-Pierre, Roman, Orléans et Derbigny; la dite partie de terrain mesurant, d'après le dit plan, mesure anglaise, 27 pieds de façade rue St-Pierre, sur une profondeur entre lignes parallèles de 71 pieds 1 pouce et 6 lignes. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, consistant d'une bâtisse double à deux étages, en bois, couverte en ardoises, ayant de chaque côté, 8 chambres, citerne, etc. Louée $24 par mois.

7B. La résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises, No 260, rue d'Orléans.

Une certaine portion de terre, située dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Orléans, St Pierre, Derbigny et Roman, désignée par la lettre B sur un plan tiré par Sidney G. De L'Isle, arpenteur, en date du 11 juin 1892. La dite portion de terre mesure, au pied américain, selon le dit plan, 27 pieds de face à la rue d'Orléans sur 43 pieds 4 pouces, entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtiments sur le dit lot de terre et toutes les autres dépendances, comprenant une résidence en bois couverte en ardoises, à deux étages, contenant 6 chambres, avec hangar, citernes, etc. Loué à raison de $12 par mois.

8A. Propriété de choix propre pour une laiterie dans le troisième district.

Une certaine portion de terre, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 1724, borné par les rues Agriculture, Warsaw, Industrie et Havana, désignée par la lettre A. sur un plan tiré par Sidney G. De L'Isle arpenteur. La dite portion de terre, selon le dit plan, mesure, au pied américain, 225 pieds 6 pouces 6 lignes sur la rue Industrie, 141 pieds 4 pouces 4 lignes sur la rue Broad, 135 pieds 6 pouces sur la rue Warsaw, 30 pieds 3 pouces 1 ligne sur la rue Havana, et 320 pieds sur la ligne divisant la propriété du reste de l'ilet; ensemble avec les édifices qui s'y trouvent, consistant en une maison en bois à deux étages ayant 5 chambres, une galerie, etc., et une grande étable pour vaches, louée à raison de $8 par mois.

8B. Propriété de choix propre pour une laiterie dans le Troisième District.

Une certaine portion de terre, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 1724, bornée par les rues Agriculture, Warsaw, Industrie, Broad et Havana, désignée par la lettre B, sur un plan tiré par Sidney G. de l'Isle, arpenteur, en date du 11 juin 1892; mesurant au pied américain, 320 pieds sur la rue Agriculture, même nombre de pieds sur la ligne divisant la propriété du reste de l'ilet, et 184 pieds 4 pouces 7 lignes sur les rues Warsaw et Havana; ensemble avec les édifices qui s'y trouvent, comprenant un cottage en bois avec 2 chambres et une galerie, un grand étable, un hangar, une citerne, etc. Loué à raison de $5 par mois.

9A. Bonne propriété propre à une laiterie dans le Troisième District.

Une portion de terre dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 1,784, borné par les rues Abondance, Havana, Agriculture et Warsaw, désignée par la lettre "A," sur un plan tiré par Sidney G. de l'Isle, arpenteur, en date du 11 juin, 1892. La dite portion de terre mesure, selon le dit plan 319 pieds 10 pouces 7 lignes de face sur la rue Havana, le même nombre de pieds sur la ligne qui la divise du reste du dit ilet, et 159 pieds sur chacune des rues Abondance et Agriculture. Ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un cottage en bois, avec deux chambres et une galerie, étable, citerne, etc. Le tout loué à raison de $5 par mois.

9B. Une ferme (truck farm) productive dans le troisième district.

Une portion de terre dans le Troisième district de cette ville, dans No 1,784 l'ilet borné par les rues Abondance, Warsaw, Agriculture et Havana désignée par la lettre B sur un plan tiré par Sidney G. De L'Isle, en date du 11 juin 1892. Ladite portion de terre mesure, selon le dit plan, 319 pieds, 10 pouces, 7 lignes sur la rue Warsaw, le même nombre de pieds sur la ligne divisant la propriété du reste du dit ilet, et 161 pieds sur chacune des rues Abondance et Agriculture. Ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un cottage en bois avec 2 chambres, galerie, hangar, citerne, etc. Loué à raison de $5 par mois.

10. Magasin et résidence en briques à deux étages, Nos 79 et 81 rue Dumaine.

Un lot de terre situé dans le second district de cette ville, désigné par le No 2, sur un plan fait par Jean Communy, en date du 3 octobre 1842, et déposé comme plan No 12 en l'étude de Charles Boudousquié, ancien notaire de cette ville. Ledit lot mesure, au pied français, 30 pieds 11 pouces de face à la rue Dumaine, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Royale, Bourbon et St-Philippe, sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble avec tous les édifices, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, sans exception, comprenant un magasin et résidence à double corps de logis, à deux étages, en briques, avec environ 8 chambres de chaque côté, citerne, allées, etc. Loué à raison de $40 par mois.

11. Magasin et Résidence à double corps de logis, en briques, à deux étages, couvert en ardoises, Nos 69 et 71 rue Ste-Anne, entre Royale et Bourbon.

Un certain lot de terre, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Royale, Ste Anne, Bourbon et Dumaine. Le dit lot mesure, au pied américain, 32 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur 93 pieds 7 pouces 3 lignes de profondeur. Ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un magasin et résidence à double corps de logis, à deux étages, couvert en ardoises, ayant de chaque côté 9 chambres, avec allée, citerne, hangar, etc. Loué à raison de $44 par mois.

12. Magasin et résidence de valeur, en briques, à deux étages, No 189 rue Royale, entre Ste-Anne et Dumaine.

Une portion de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 189 rue Royale, située dans le Second District de cette ville, désignée par la lettre A, dans l'ilet No 58, borné par les rues Royale, Ste-Anne, Bourbon et Dumaine, sur le plan tiré par Arthur de Armas, en date du 29 juin, 1885, annexé à un acte de partage entre la Veuve J. Schweitzer et J. F. Schweitzer, passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire, le 11 juillet, 1885, d'après lequel plan la dite portion de terre mesure 15, pieds, 3 pouces, 4 lignes de face à la rue Royale sur 95 pieds, 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un édifice en briques à 2 étages, occupé comme magasin et résidence, et ayant, outre le magasin, 9 chambres, halls, etc. Loué à raison de $28 par mois.

13. Magasin et résidence en briques à double corps de logis, Nos 19 et 21 rue Madison.

Deux lots de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent portant les Nos municipaux 19 et 21 rue Madison, situés dans le second district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Madison, Decatur, Ste Anne et Chartres. Ces lots se touchent et mesurent: le lot No 19, 20 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Madison, sur une profondeur de 65 pieds 8 pouces, entre lignes parallèles, et le lot No 21, 20 pieds 7 pouces 4 lignes de face sur la rue Madison, sur 65 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un magasin et résidence à double corps de logis, avec 6 chambres de chaque côté, outre le magasin. Loué à raison de $31 par mois.

14. Magasin et résidence, à double corps de logis, à deux étages, en briques, avec mansarde, Nos 44 et 44 1/2 rue Ste-Anne.

Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, portant les Nos municipaux 44 et 44½ rue Ste-Anne, situés dans le second district de cette ville, désigné par le No 8, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Chartres et Royale, et l'allée St Antoine, d'après un croquis annexé au susdit acte de partage fait par A. De Armas, en date du 29 juin 1885. Selon le dit croquis le dit lot mesure 37 pieds 8 pouces de face à la rue Ste-Anne sur une profondeur de 78 pieds 6 pouces sur la ligne latérale regardant la rue Royale, et de 65 pieds 6 pouces sur la ligne regardant la rue de Chartres, touchant la maison de cour du district. Dans le fond, le dit lot mesure d'abord 32 pieds 7 pouces 4 lignes à angle droit avec la profondeur décrite en dernier lieu, de là forme un autre angle se dirigeant vers l'allée St-Antoine, et mesurant 12 pieds, de là un autre angle droit de 4 pieds 6 pouces parallèles avec la rue Ste-Anne, de là ensuite avec l'autre ligne de profondeur.

Les améliorations comprennent un magasin et résidence à double corps de logis, à deux étages, en briques, avec mansarde, contenant de chaque côté, outre le magasin, 4 chambres, avec citerne, etc. Loué à raison de $44 par mois.

15. Maison à double corps de logis, Nos 133 et 135 rue Bourbon, coin Orléans.

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Deuxième District, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, St-Pierre et Orléans, et mesurant 44 pieds de face à la rue Bourbon, sur une profondeur et une façade sur la rue Orléans de 70 pieds, toutes plus ou moins. Les améliorations comprennent un double corps de logis ayant un côté 2 chambres et un hangar et dans l'autre corps de logis 8 chambres, hangar, etc., dans la cour. Loué $26 par mois.

16. Entrepôt Iron Clad, No 23 rue Jefferson, entre Chartres et Decatur.

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et tout ce qui y appartiennent, dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Toulouse, Chartres et Decatur, et mesurant 29 pieds 10 pouces de face à la rue Jefferson sur 66 pieds 1 pouce de profondeur, désigné par la lettre D, No 13 sur une esquisse annexée à un acte de vente par les successions de Galpi et Viosca à Jean Schweitzer, d'après un acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 25 août 1881. Les améliorations comprennent un entrepôt couvert en ardoises, sujet à bail jusqu'au 31 décembre 1893 au Crescent City Rice Milling Company, à raison de $200 par an. payable par trimestre.

17. Cottage en briques rémunératif recouvert en ardoises Nos 348 et 348 1/2 rue Ste-Anne, entre les rues Roman et Prieur.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Roman, Prieur et Orléans désigné par la lettre "A" sur une esquisse faite par George de Armas, sous voyer de la ville, datée le 3 août 1891, et annexée à l'inventaire de cette succession. Le dit lot mesure d'après la dite esquisse, en mesure américaine, 34 pieds 7 lignes de face à la rue Ste-Anne, 62 pieds de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Prieur, 32 pieds de profondeur sur la ligne de l'allée en commun avec le lot B., puis 3 pieds sur une ligne oblique; il a une seconde profondeur de 27 pieds, 5 pouces et 35 pieds 6 pouces et 7 lignes sur la ligne du fond, le divisant du lot C., ensemble avec l'usage d'une allée de 3 pieds de large, en commun avec les lots A et B.

Les améliorations comprennent un cottage double en briques recouvert en ardoises, quatre chambres de chaque côté, citerne, hangar, etc. Loue $16 par mois.

18. Cottage double en briques d'un bon rapport recouvert en ardoises Nos 346 et 346 1/2 coin Ste-Anne et Roman.

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet que la dernière propriété décrite sur l'esquisse ci-dessus faite par Geo. de Armas. Le dit lot mesure d'après la dite esquisse, en mesure américaine, 31 pieds, 4 pouces de face à la rue Ste-Anne, 60 pieds, 8 pouces de profondeur et face à la rue Roman, 32 pieds sur une première profondeur sur la ligne d'une allée en commun avec le lot A, puis trois pieds sur une ligne oblique vers le lot A, et une seconde profondeur de 26 pieds, 1 pouce vers la ligne du fond qui a une largeur de 32 pieds, 10 pouces. Ensemble avec l'usage d'une allée de 3 pieds de large, en commun avec les lots A et B.

Les améliorations comprennent un cottage double en briques recouvert en ardoises, quatre chambres de chaque côté, hangar, citerne. Le coin est occupé comme emplacement pour vente de fruits. Loué $18 par mois.

19. Cottage double en bois recouvert en ardoises, 128 et 128 1/2 rue Roman.

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le même ilet et district que le lot ci dessus et désigné par la lettre "C" sur l'esquisse ci dessus faite par George de Armas. Le dit lot mesure, d'après la dite esquisse, mesure américaine, 31 pieds 10 pouces 1 ligne de face à la rue Roman, 32 pieds 10 pouces sur une première profondeur sur la ligne le divisant du lot B, puis plus étroit de 1 pied 4 pouces, a une seconde profondeur de 35 pieds 6 pouces 7 lignes, et sur l'autre côté le dit lot a une première profondeur de 42 pieds 5 pouces 3 lignes sur la ligne le divisant du lot D, puis une seconde profondeur de 28 pieds 2 pouces sur une ligne oblique et 19 pieds 11 pouces 5 lignes de large dans le fond. Les améliorations comprennent un cottage double en bois recouvert en ardoises, ayant 4 chambres de chaque côté, citerne, etc. Loué $14 par mois.

20. Trois double corps de logis Nos 271, 271 1/2 et 273 rue Orléans.

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le même ilet que le lot ci-dessus, désigné par la lettre D, sur l'esquisse ci-dessus par Geo de Armas. Le dit lot forme l'encoignure des rues Orléans et Roman et mesure d'après la dite esquisse, en mesure américaine, 42 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Orléans sur 59 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent 3 doubles corps de logis en briques recouverts en ardoises, sous un seul toit, chaque corps de logis ayant 2 chambres dans la maison principale, au fond du lot, une bâtisse en bois à deux étages, ayant en tout 6 chambres, 4 cabinets, citerne, etc. Loué $24 par mois.

21. Cottage double en bois recouvert en ardoises avec façade en briques, Nos 275 et 275 1/2 rue Orléans.

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le même ilet et district que le lot ci dessus, désigné par la lettre E sur l'esquisse ci-dessus, faite par Geo. de Armas. Le dit lot mesure d'après la dite esquisse, en mesure américaine, 34 pieds 5 lignes de face à la rue Orléans, 76 pieds de profondeur, sur la ligne le divisant du lot F, 59 pieds sur une première profondeur sur la ligne qui sépare du lot D; puis une 28 pieds 2 pouces courant vers le lot F; puis une seconde profondeur de 6 pieds et 5 pieds 1 pouce 6 lignes de large dans le fond. Les améliorations comprennent un cottage double en bois couvert en ardoises avec façade en briques ayant de chaque côté 4 chambres, citerne, etc. Loué $10 par mois pour chaque côté.

22. Cottage double en bois, couvert en ardoises, avec devanture en briques, 277 et 277 1/2 rue d'Orléans.

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situé dans les mêmes carré d'ilet et districts que les précédents, désigné par la lettre F sur le susdit plan de Geo. De Armas. Le dit terrain mesure d'après le dit plan, mesure Américaine, 32 pieds 5 pouces de façade rue d'Orléans; 76 pieds de profondeur sur une ligne qui le sépare du terrain E et de l'autre côté, 31 pieds sur la ligne d'une allée commune au dit terrain et le terrain G, puis 3 pieds 6 pouces sur une ligne oblique s'étendant vers le terrain G; puis 42 pieds 2 pouces 1 ligne sur la ligne qui le sépare du terrain G, et 32 pieds 8 pouces de largeur à l'arrière; ensemble avec l'usage d'une allée de 3 pieds 6 pouces de large commune aux terrains F et G. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, à un étage, avec attique, couvert en ardoises avec façade en briques, ayant de chaque côté 4 chambres citerne, etc. Loué $10 par mois, de chaque côté.

23. Cottage double en bois avec devanture en briques Nos 279 et 279 1/2 rue d'Orléans.

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartiennent, situé dans les mêmes carré et district que les précédents, désignés par la lettre G dans le susdit plan de Geo. De Armas. Le dit terrain mesure, d'après le dit plan, mesure américaine, 32 pieds, 6 pouces et 6 lignes de façade rue d'Orléans; 76 pieds, 4 pouces, 3 lignes de profondeur sur la ligne la plus proche de la rue Prieur; 31 pieds sur la ligne d'une allée commune au dit terrain et le terrain F, de là 3 pieds 6 pouces sur une ligne oblique s'étendant vers le terrain F; puis 42 pieds 2 pouces et 1 ligne sur la ligne le séparant du terrain F, et 35 pieds 9 pouces 6 lignes à l'arrière, ensemble avec l'usage d'une allée de 3 pieds 6 pouces de large, communes aux dits terrains F. et G. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, couvert en ardoises, avec façade en briques, ayant de chaque côté 4 chambres, citerne, etc. Loué $10 de chaque côté.

Termes et Conditions de la Vente.

Un tiers au plus comptant, au gré des acquéreurs, et le reste, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, en des billets des acquéreurs spécialement garantis par hypothèques et privilèges du vendeur sur la dite propriété vendue, portant sept pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de la vente jusqu'à paiement. Les actes de vente devant renfermer la clause usuelle de dix pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès; transfert des polices d'assurances et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1892, en sus du prix d'adjudication, et feront un dépôt comptant de 10 pour cent du prix d'achat au moment de la vente pour l'assurer.

Les actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous notaire, aux frais des acquéreurs.

14 juin—14, 18, 25—juil et 2, 9 10, 16.

PAR ONORATO & STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de ménage, articles d'usage personnel, etc., etc.

Succession d'Angelo Costa et de Mme M. Costa sa veuve consolidées.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—Nos 34,612 et 34,382, consolidés.

PAR ONORATO & STUART, CHAS. D. STUART, Encanteur—Bureau No 58 rue du Camp—VENDREDI 24 juin 1892 à 11 heures du matin, à la salle d'encan No 58 rue du Camp, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, en date du 14 juin 1892 il sera vendu la propriété ci après décrite appartenant à la dite succession, à savoir:

Un lot de meubles de ménage, etc., etc. le tout conformément à un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

14 juin—14 19 24

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans la Paroisse Jefferson, sur le Chemin de la Métairie, environ six milles de la Nouvelle-Orléans.

Succession de Bertrand Barres et a's.

No 34,874—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 16 juillet 1892, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, Rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 10 juin 1892 pour compte de la dite succession, la propriété décrite ci-après:

Le tout et en particulier ce morceau de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et tout ce qui y appartient, situé dans la paroisse Jefferson dans cet Etat, sur le chemin de la Métairie, à une distance d'environ six milles de la ville de la Nouvelle Orléans, et désigné par le numéro neuf sur un plan général par Louis Bringier, voyer général à la date du 29 janvier 1846, lequel le dit lot de terre mesure un arpent plus ou moins de face au côté sud-est, ou rive du Bayou Métairie, sur dix huit arpents, entre toutes plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles, étant borné sur le côté supérieur par des terres appartenant à H. W. Smith et sur le côté inférieur par les terres appartenant maintenant ou anciennement à Boudousquié ou Bergamini.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance du prix d'achat payable à un et deux ans après, ou en un an seulement, à l'option de l'acquéreur, garantie par des billets portant huit pour cent d'intérêt par an, faits et endossés à la satisfaction du vendeur, garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété ainsi transférée et pour garantir le paiement du capital de huit pour cent d'intérêt par an que les dits billets doivent porter, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, le paiement des taxes et des primes d'assurance si elles ne sont pas payées par celui qui a fait les billets, et toutes les clauses usuelles des dites ventes; et de plus, que l'acquéreur déposera dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

14 juin—14 18 25 juil 2 9 16

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de William Schwehm.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D—No 35,828.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau No 201 rue Canal—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, Hon. N. H. Rightor, juge, daté du 6 juin 1892 et à moi adressé je procéderai à la vente, le MARDI, 21 juin 1892 à 11 h. A. M. sur les lieux, No 64 rue Chartres, de la propriété mobilière suivante, à savoir:

Le contenu de l'Etablissement de Tailleur, consistant en partie du **Stock, Installations et tout ce qui y appartient,** d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

9 juin—9 11 19 20 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

ENTREPRENEURS,

Propriétaires de Maisons,

ATTENTION !

—AU—

63 et 65 rue Baronne,

Vendredi, 17 juin et samedi, 18 juin 1892, à 11 heures A. M.

Le stock entier du Codman Ford Building and Specialties Company, Limited.

Vingt-six magnifiques manteaux de cheminées, complets, en beaux bois polis, tels que chêne "quarter sawed," "Bird's Eye Maple," acajou, cerise, chêne antique, ivoire fini et noyer, étant ajustés avec des cabinets de glaces françaises, magnifiques grates et tuiles d'onyx, polis, émaillés, etc., manteaux avec cabinets séparés en tous bois, ajustés avec miroirs, beaux ornements de bois, tuiles "unique finish" et de différentes grandeurs, prismatiques, grates, foyers, ornements en terra-cotta, portières japonaises et des centaines d'autres articles nécessaires à la construction de maisons modernes et élégantes.

—Aussi—

LES MEUBLES DE BUREAU, ETC.

Aussi un grand lot de verrerie, glace, etc.

PAR E. CURTIS, encanteur.—Bureau, 201 rue Canal—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, Hon. N. H. Rightor, juge, daté le 7 juin 1892, et à moi adressé, dans l'affaire de J. J. Clarke et als, vs la F. Codman Ford Building Specialties Company, Limited. No 35,262, je procéderai à la vente, les jours ci dessus mentionnés, des articles ci dessus, d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

8 juin—8 9 12 à date

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION!

Ceux qui ont un placement d'argent à faire.

GRANDE VENTE DE PARTAGE

—DE—

Propriétés foncières splendidement situées et d'un grand rapport.

STOCKS ET BONS.

Les beaux magasins bien situés, doubles à deux étages et résidences Nos 857, 857 1/2, 859 et 859 1/2 rue des Magasins,

En face du marché de la rue Neuvième, un joli cottage en bois et grande écurie dans le fond, faisant face à la rue Neuvième.

La splendide rangée de cottages doubles bien bâtis et lucratifs

Nos 181, 183, 185, 187, 189, 191, 193, 193 1/2 rue Huitième coin Camp.

Le magasin à deux étages et résidence de choix bien situés.

No 890 rue des Magasins coin Toledano.

La résidence simple en bois qui se trouve en arrière,

No 118 rue Toledano près de la rue des Magasins.

Les deux magasins et résidences en briques à deux étages bien bâtis,

Nos 671 et 673 rue Tchoupitoulas au coin de la rue St-André.

L'agréable cottage-résidence simple

No 934 rue des Magasins près de l'avenue de la Louisiane.

Le tout en bon état, très rémunératif et toujours loué et

Admirablement situé ayant une valeur permanente et certain d'augmenter.

A L'ENCAN.

Succession de John Schelling.

No 35,047.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 177 rue Commune—SAMEDI, 25 juin 1892, à midi, à la Bourse d'Encan, Nos 72 et 74 rue St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 11 mai 1892 et signé le 18 mai 1892 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété foncière et sécurités décrites ci-après, à savoir:

Stocks et Bons.

1. Vingt-cinq (25) Actions du fonds capital du New Orleans Brewing Association de $100 chacune.

2. Vingt-cinq (25) Actions du fonds capital de Lafayette Fire Insurance Co., de la Nouvelle-Orléans, de $50.

3. Cinq (5) Actions du fonds capital du New Orleans Coffee & Manufacturing Co de $50 chacune.

4. Deux (2) actions du fonds capital de John J. Voelkel Hardware Co. (limité) de $100 chacune.

5. Une (1) action du fonds capital du German Men's Singing & Benevolent Association du Sixième District de la Nouvelle Orléans.

6. Un (1) Bon du New Orleans Brewing Association, Série F, de $100, avec 27 coupons attachés.

7. Un (1) Bon de $1,000 du New Orleans Brewing Association, Série C, avec 27 coupons attachés.

Propriété foncière

Nos 849 et 859 1/2 rue des Magasins coin de la Neuvième rue.

1. Cette splendide propriété commerciale et résidence Nos 857 et 859 1/2 rue des Magasins coin de la rue Neuvième, décrite comme suit, savoir: Une certaine portion de terre située dans le Quatrième district de cette ville et dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Neuvième, Huitième, formant l'encoignure des rues Magasins et Neuvième et mesurant 31 pieds 9 1/2 pouces de face à la rue des Magasins sur 95 pieds 11 pouces de profondeur et face à la rue Neuvième, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et s'y trouvant et appartenant. Les améliorations comprennent un magasin double en bois à deux étages, solidement construit, et résidence avec magasins spacieux, salle à manger et cuisine au rez de chaussée, 5 appartements, chambres à bains et galerie derrière en haut citernes hangars, etc. bien bâtis. La propriété est formant l'encoignure. Nos 859 1/2 de la rue des Magasins, a en outre une bâtisse à deux étages au fond et est occupée comme café par M. W. Shannon avec un bail qui expire le 30 septembre 1894, à raison de $720 par an. Le No 859 est occupé par une pharmacie sur un bail au Dr Hornburg à $400 par an. Immédiatement faisant face au marché de la rue Neuvième et au milieu d'un centre d'affaires très actif, ces splendides magasins sont certains de donner continuellement des loyers stables et très rémunératifs. Il est impossible de désirer un meilleur emplacement pour un homme entreprenant dans n'importe quel genre d'affaires au détail.

Nos 857 et 857 1/2 rue des Magasins.

2. Les deux Magasins et Résidences en bois à deux étages, très bien situés Nos 857 et 857 1/2 rue des Magasins, avec un grand hangar avant et arrangés avec des magasins spacieux salle à manger et cuisine en bas, et cinq appartements en haut, hangars, citernes et cours pavées à chaque corps de logis. Le lot est décrit comme suit, à savoir:

Un autre certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la dernière propriété décrite et de ceux qui lui est contigu et mesurant 31 pieds 9 1/2 pouces de face à la rue des Magasins sur 95 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Admirablement situés et directement sur la ligne du trafic en gros et en détail du marché de la rue Neuvième toujours occupés et maintenant sous un bail au J. J. Voelkel Hardware Co. (limité).

Cottage et Lot rue Neuvième.

3. Le Cottage Simple en Bois rue Neuvième près de la rue des Magasins ayant 3 chambres, une grande allée, écurie et hangars spacieux, chambre pour le fourrage pour les chevaux, etc. Le lot est décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet et contigu aux deux derniers lots décrits ci-dessus dans le fond, mesurant 31 pieds, 11 pouces de face à la rue Neuvième sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Etant à proximité du marché rend la propriété excessivement désirable et elle est maintenant louée à $300 par an.

Le Cottage Double en Bois Nos 181 à 183 rue Huitième.

4. Le beau cottage double en bois, parfaitement bâti, avec deux étages dans le fond, construit en retraite et ayant des galeries sur la façade et sur les côtés. Le cottage renferme 7 chambres, un office, des hangars, des citernes, un jardin sur la façade, des arrière-cours et des allées proprement pavées.

Les lots sont vastes et comprennent deux terrains situés dans le quatrième district de cette ville et désignés comme lots Nos 9 et 10 de l'ilet No 65, bornés par les rues Huitième, Septième, Magasins et Camp, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Huit ème sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent. La propriété rapporte $480 par an.

Le cottage double en bois, Nos 185 et 187 rue Huitième.

5. Le cottage double en bois, très désirable, Nos 185 et 187 rue Huitième, bâti en retraite, contenant galeries sur la façade, 5 chambres, citernes, hangars, arrière cour et allée de côté proprement pavées. Le tout est très grand et est décrit comme suit, savoir: Une certaine portion de terre située dans le même district et le même ilet que la propriété ci dessus décrite et y attenant, mesurant 36 pieds de face à la rue Huitième sur 110 pieds plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles.

Les cottages doubles Nos 189 et 191, 193 et 193 1/2, rue Huitième, coin Camp.

6. Les doubles cottages en bois, d'un rapport excellent et régulier. Nos 189 et 191, 193 et 193 1/2 rue Huitième, coin Camp, bâtis sur les lots ci-après décrits, savoir:

Quatre lots de terre situés dans le même district et le même ilet que la propriété ci-dessus décrite et y appartenant, désignés par les Nos 12, 14, 15 et 16, sur un plan exécuté par C. A. De Armas, arpenteur, le 31 juillet 1865, et annexé à un acte passé pardevant Hugh Madden, ancien notaire de cette ville, le 31 juillet 1865; les dits lots mesurent, savoir: Le lot No 13 forme le coin des rues Camp et Huitième, et mesure 25 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue du Camp, sur 72 pieds 9 pouces de profondeur et face à la rue Huitième; le lot No 14 mesure 25 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue du Camp, sur 72 pieds 9 pouces de profondeur; le lot No 15 mesure 25 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue du Camp sur 72 pieds 9 pouces de profondeur; le lot No 16 mesure 25 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue du Camp, sur 72 pieds 9 pouces de profondeur. Le cottage Nos 189 et 191 rue Huitième à deux étages dans le fond et est bâti en retraite; il renferme une galerie sur la façade, un vestibule pour escaliers, des lieux, 7 pièces distinctes, des hangars, citernes avec cours et allées de côté proprement pavées. Il rapporte $480 de loyer par an.

Le cottage Nos 193 et 193 1/2 rue Huitième, coin Camp, est également construit en retraite, rue Huitième, coin Camp; il a des galeries sur la façade et sur les côtés, 5 chambres, des citernes, hangars, cours devant et derrière et allées de côté proprement pavées, le tout rapportant $324 par an.

Cette magnifique rangée de cottages se loue parfaitement et est à proximité des marchés, des écoles, des églises et des lignes de cars: le voisinage est irréprochable. Ces maisons offrent l'occasion d'un placement entièrement productif.

Magasin et résidence No 890 rue Magazine, coin Toledano, et résidence simple No 117 rue Toledano.

7. Le magasin avec résidence, très désirable, au coin des rues Magasins et Toledano. Le lot est désigné par le No 12 de l'ilet No 127, situé dans le Quatrième district de cette ville, borné par les rues Magasins, Toledano, Pleasant et Constance, mesurant 32 pieds de face à la rue Magasins sur 110 pieds de profondeur et 30 pieds 2 pouces 8 lignes de profondeur dans le fond.

Les améliorations comprennent premièrement: le magasin avec résidence à deux étages, parfaitement situé, No 890, rue Magasins, coin Toledano, disposé en un grand magasin avec 4 chambres en bas et une galerie de façade et 4 chambres au-dessus, avec citerne, arrière cour, etc. La propriété rapporte $360 par an. Deuxièmement: la maison de résidence en bois à un étage dans le fond, contenant 3 chambres avec citernes, cours, etc. Cette propriété mérite d'être recherchée soit comme emplacement d'affaires soit comme placement, à cause de sa situation des plus favorables à ceux qui font des affaires et qui sont concentrés dans le voisinage du marché de la Neuvième rue.

Le cottage de résidence No 934 rue Magazine, près de l'avenue de la Louisiane.

8. Le cottage-home simple en bois, bien situé, No 934 rue Magazine, à distance du trottoir, avec jardin sur la devanture et ayant galerie de devant et 2 chambres, bâtisses de dépendances, citerne, arrière cour, etc. Le terrain est désigné par le No 16 dans le carré borné par les rues Magazine, Constance, Delachaise et l'avenue de la Louisiane, mesurant 25 pieds de façade rue Magazine sur 124 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Une double ligne de chars passe devant la propriété sise dans un excellent quartier, près de la belle demeure de M. Keller, et à proximité de marchés, d'églises et d'une école. Un joli et confortable home.

Le magasin et les résidences en briques Nos 671 et 673 rue Tchoupitoulas, coin St-André.

9. Les magasins avec résidences massifs et bien bâtis, en briques, à deux étages avec mansarde Nos 671 et 673 rue Tchoupitoulas, coin St André, disposés en spacieux magasins avec corridor, salle à manger et cuisines au rez de chaussée, et larges galeries devant; cinq appartements au dessus, auvents, citernes arrière cours, etc., à chaque bâtisse. Le terrain est décrit comme suit: Un certain morceau de terre situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, St André, Adèle et Rousseau, formant l'angle des rues Tchoupitoulas et St André, et mesurant 51 pieds de façade rue Tchoupitoulas, sur 136 pieds, 1 pouce et 9 lignes de profondeur et de façade rue St-André, 129 pieds, plus ou moins, de profondeur, de l'autre côté, 48 pieds, 6 pouces de largeur à l'arrière.

La propriété du coin, No 671 rue Tchoupitoulas, est occupée, et la buvette et le salon de billard donnent $540 par an, et le No 673 rue Tchoupitoulas est le magasin de vêtements Nelson très anciennement établi, donnant un revenu annuel de $300.

Ces magasins, bien construits sont à proximité des points où l'on expédie par navires, des presses à cotons, du ferry de Gretna, et sont précieux comme emplacements de commerce ou comme placements de capitaux.

De complets renseignements quant aux baux, etc., seront donnés au moment de la vente. Voir les plans à la Bourse.

Conditions—Pour les sécurités comptant, et pour les immeubles, un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur. Le reste à un et deux ans de crédit pour des billets satisfaisants ou conformes à l'agrément des parties intéressées et spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, les polices d'assurances transférées, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1892 en sus du prix d'adjudication, devront faire le dépôt d'usage de 10 pour cent comptant pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Geo C. Préot, notaire, aux frais des acquéreurs.

24 mai—24 28 juin 4 11 18 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Double Cottage d'un rapport permanent.

Nos 297 et 297 1/2 rue Conti, près de la rue Derbigny.

Dans l'affaire de Charles Burkhardt et als., vs Chas C. Burkhardt et als.

No 35,540—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 2 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 17 mai 1892 et signé le 23 mai 1892 par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire ci-dessus:

Le cottage double rémunératif, en bois à 1 étage et attique, avec 2 étages au fond Nos 297 et 297 1/2 rue Conti près de Derbigny ayant 10 chambres, citerne, allée de côté, hangars et arrière-cour, etc. Le lot est désigné comme le No 20 dans l'ilet No 46 situé dans le Deuxième District de cette ville, et borné par les rues Conti, St Louis, Claiborne et Derbigny, et ayant (mesure américaine) et d'après le plan de Joseph Pilié, voyer, daté le 1er Mai 1840, déposé au bureau de feu David L. McCay notaire public en cette ville, 25 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 108 pieds 1 pouce et 8 lignes entre lignes parallèles. Dans un voisinage central, convenable et pour aux propriétaires rapportant d'une façon permanente $228 par an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit, s'il y en a, à 1 et 2 ans, garantie par des billets de l'acquéreur à 1 et 2 ans avec intérêt à 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'à paiement, garanti par hypothèque et privilège du vendeur, et privilège sur la propriété vendue, acte de vente devant renfermer la clause de 5 pour cent d'assurance devant être transférées aux détenteurs des billets, et en cas de procès pour forcer le paiement des billets, la clause allouant 5 pour cent honoraires d'avocat et toutes les autres clauses de garantie usuelles. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1892 et déposer 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Aleix, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

29 mai—29—juin 4 11 18 25—juil—2

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisse en briques à trois étages, 143 rue Julie, coin N. E. Camp,

—ET—

Site désirable pour bâtir, rue Carondelet, coin N. O. Félicité.

Vente par ordre de cour.

Succession de Stephen McNamara.

No 34,991—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau 164 rue Commune—SAMEDI 25 juin 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 16 mai 1892, il sera vendu à l'encan:

I. La grande bâtisse en briques à trois étages formant le coin des rues Julie et Camp dans l'ilet borné par les rues Magasins et Girod, avec de confortables chambres à coucher en haut et magasins en bas, le lot mesurant 20 pieds 5 pouces de face à la rue Julie sur 75 pieds 7 pouces de profondeur et de face à la rue Camp.

II. Un certain morceau ou portion de terre, avec les bâtisses qui y sont, situé dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Félicité et Olympia, et désigné par le No 3, sur une copie d'un plan fait par Jno. F. Braun, voyer, annexé à un acte de vente fait pardevant G. W. Christy, ancien notaire en cette ville, le 29 août 1845, et mesurant à peu près 42 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Carondelet, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur sur le côté du lot No 2, et à peu près 132 pieds de profondeur et de face à la rue Félicité.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes d'Etat et de ville pour l'année 1892 en outre du prix de leur enchère; 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication.

Les actes de ventes aux frais des acquéreurs, pardevant Jas. J. Woulfe, notaire.

18 mai—18 21 28—juin 4 11 18 25

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DE CHOIX

—DANS LE—

TROISIEME DISTRICT.

La spacieuse et confortable

Résidence-Cottage à un étage avec mansarde bien finie,

NO 298 RUE NORD REMPARTS.

No 18,575—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

Succession de J. B. Levêque.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, 29 juin 1892, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de la succession de J. B. Levêque, daté le 24 mai 1892, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Cette certaine portion de terre, comprenant près de deux lots, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nord Remparts, Bourgogne, St-Antoine et Bourbon ou Bagatelle, mesurant 58' 3" 3''' face à la rue N. Remparts sur 127' 10" 5''' de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une grande et confortable résidence à un étage avec mansarde, ayant vestibule au centre, salons doubles, grandes chambres à coucher et chambres et cabinets bien finis dans la mansarde; bâtisses à deux étages dans le fond divisées en 6 chambres confortables, hangard et écurie, porte-cochère, cour pavée, 2 citernes, puits, etc., voisinage choisi et à proximité de toutes les commodités.

Conditions—Comptant.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant M. T. Ducros, notaire, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1892 et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

25 mai—25 juin 4 11 18 25 29

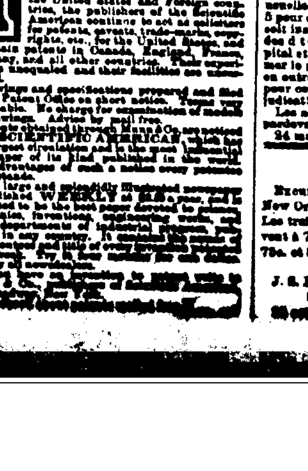

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS F. GUINAULT.

Succession de Bernard Garcia et de Francisca Pinto, son épouse.

Dossier No 35,826—Cour Civile de District.

PAR JAS. F. GUINAULT, Encanteur.—Bureau: No 60 rue Bienville—SAMEDI, 16 juillet 1892, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 13 juillet 1892—

Un lot de terre situé dans le 3me District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues St-Claude, Marais, Bourbon et St Antoine, mesurant 25 pieds de face à la rue St-Claude sur 150 pieds de profondeur.—Ensemble une maison basse couverte en ardoises contenant galerie de côté, 4 chambres, 1 cabinet dans la cour, 1 cave, 1 hangar, corridor de chaque côté de la maison. Latrines, etc., etc.

La maison est désignée par le numéro 423 rue St-Claude.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur assumant en outre du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1892 et déposera entre les mains de l'encanteur 10 pour cent sur le prix d'achat.

Acte de vente pardevant Geo. M. Barnett, notaire.

15 juin—15 18 25—juil 2 9 16

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN GRAND BARGAIN.

Les magasins de choix en briques

Nos 879, 881, 883 rue Tchoupitoulas, au coin de la rue Quatrième,

Et connus sous le nom de

MAGNOLIA HOUSE

Avec magasin, Salon de barbier et Cottage à l'arrière.

SPLENDIDE PLACEMENT

Et valant ensemble $60 par mois.

Succession John W. Glenn, décédé.

Vendus par ordre de la Cour

A longue échéance.—A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 12 rue Carondelet.—SAMEDI, 9 juillet 1892, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, premier district de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession de John W. Glenn, décédé, dossier No 35,605, à l'encan, il sera vendu—

Cette portion de terre de valeur consistant de deux terrains, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Tchoupitoulas, Rousseau, Quatrième et Washington, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent lesquels terrains mesurent ensemble 52 pieds 9 pouces et 6 lignes de façade rue Tchoupitoulas, sur une profondeur et façade rue Quatrième de 109 pieds 10 pouces et une profondeur de 98 pieds du côté le plus proche de la rue Washington; et 51 pieds 7 pouces de largeur à l'arrière.

Les améliorations consistent en un **Block de magasins bien bâtis à deux étages, couverts en ardoises,** portant les Nos 879, 881 et 883 rue Tchoupitoulas et ont un vaste salon dans le magasin du coin, salon de barbe et autre magasin contigu avec cuisine et autres pièces au-dessous, la partie supérieure étant subdivisée en chambres à coucher et autres convenables comme maison de pension; aussi, il y a une petite maison en bois à l'arrière rue Quatrième 3 citernes, cour pavée un balcon courant tout le trottoir, et près d'entrepôts, de fabriques, des élévateurs etc. et seront vendus en bloc. Le tout en bon état et réparé et capable d'être loué $60 par mois, et actuellement sujet à un bail de courte échéance, tous autres renseignements seront annoncés à la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant le reste à 1 et 2 ans de crédit portant 7 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles. 10 0/0 comptant sur les lieux et le paiement des taxes accepté en sus de l'enchère.

L'acte de vente pardevant John G. Eustis, notaire aux frais de l'acquéreur.

5 juin—5 12 19 26—juillet 3 9

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE A CRÉDIT

—DE—

Propriété de Batture.

Deux beaux ilets de terre faisant face au fleuve et à la rue Tchoupitoulas, pavés en blocks de pierres carrées.

Les dix lots de terre formant presque l'ilet entier borné par les rues Canal, Gasquet, Lopez et Salcedo.

—ET—

Un lot de terre dans le Second District

Rue Ste-Anne, entre Gayoso et Salcedo.

SUCCESSION DE MME ELEONORE POCHELU, VEUVE DE DOMINIQUE POCHELU.

No 22,616—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR JNO. H. O'CONNOR, encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI 25 juin 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 23 mai 1892, il sera vendu à l'encan, les propriétés de valeur suivantes, savoir:

1° Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges lui appartenant sous divisé en 24 lots numérotés de 1 à 24 inclusivement, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon et les rues Tchoupitoulas, Water et Berlin et mesurant, au pied américain, comme suit: Les lots 1 à 12 inclusivement, mesurant chacun 25 pieds et 2 lignes de face à la rue Water sur une profondeur variant de 129 pieds 9 pouces et 4 lignes à 142 pieds et 2 lignes.

Le lot No 1 formant le coin de la rue Water et de l'avenue Napoléon, et le lot No 12 le coin des rues Water et Berlin. Les lots Nos 13 à 24 inclusivement, mesurent chacun, 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds de profondeur; le lot No 13 formant le coin des rues Tchoupitoulas et Berlin et le lot No 24 le coin de la rue Tchoupitoulas et l'avenue Napoléon.

2° Seize lots de terre dans le Sixième District de cette ville formant tout l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Water, Peniston et Général Taylor désignés comme lots Nos 1 à 16 et mesurant comme suit:

Les lots Nos 1 à 7 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 85 pieds de profondeur, le lot No 1 formant le coin des rues Peniston et Tchoupitoulas. Le lot No 8 mesure 29 pieds, 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 85 pieds de profondeur et de face à la rue Général Taylor formant le coin des dites rues. Le lot No 9 mesure à peu près 29 pieds, 9 pouces et 1 ligne de face à la rue Water sur 100 pieds de profondeur et de face à la rue Général Taylor formant le coin des dites rues et 98 pieds, 7 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 10.

Le lot No 10 a 30 pieds 2 pouces de face à la rue Water sur 98 pieds sur la ligne du lot No 9 et 97 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 11.

Le lot No 11 a 30 pieds 2 pouces de face à la rue Water sur 97 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne du lot No 10 et 95 pieds 9 pouces 4 lignes sur la ligne du lot No 12.

Le lot No 12 a 30 pieds 2 pouces de face à la rue Water sur 95 pieds 9 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot No 11 et 94 pieds 4 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot No 13.

Le lot No 13 a 30 pieds 2 pouces de face à la rue Water sur 94 pieds 4 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot No 12 et 92 pieds 11 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot No 14.

Le lot No 14 a 30 pieds de face à la rue Water sur 92 pieds 11 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot No 13 et 91 pieds 7 pouces et 1 ligne sur la ligne du lot No 15.

Le lot No 15 a 30 pieds 2 pouces de face à la rue Water sur 91 pieds 7 pouces et 1 ligne sur la ligne du lot No 14 et 90 pieds 2 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 16.

Le lot No 16 forme le coin des rues Water et Peniston et a 30 pieds 2 pouces de face à la rue Water, sur 90 pieds 2 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 15 et 88 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur et de face à la rue Peniston.

Ce bel ilet est immédiatement en face de l'emplacement du Independent Cotton Oil Co., et juste au-dessous du Riverside Mills.

3° Dix lots de terre formant presque tout l'ilet, dans le Premier District borné par les rues Canal, Gasquet, Salcedo et Lopez et mesurant ensemble toute la façade de la rue Gasquet d'à peu près 203 pieds, 3 pouces, toute la façade de la rue Lopez d'à peu près 219 pieds, 8 pouces, 2 lignes, 20 pieds, 2 pouces, 3 lignes de face à la rue Canal coin de la rue Lopez 279 pieds, 2 pouces et 4 lignes sur une ligne diagonale s'étendant vers les rues Salcedo et Gasquet et 109 pieds de face sur la rue Salcedo, coin de la rue Gasquet.

4. Un lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Orléans, Gayoso et Salcedo et mesure à peu près 31 pieds 6 pouces de face à la rue Ste Anne, sur 89 pieds, 7 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Gayoso, et 89 pieds 9 pouces de profondeur sur l'autre côté.

Conditions de la vente.

Un tiers comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit, avec 7 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement des billets représentant la dite portion à crédit. Les actes de vente devant contenir les clauses usuelles de non aliénando, honoraires d'avocats à 5 pour cent sur le montant en cas que poursuite soit instituée pour le recouvrement du montant des dits billets ou une partie quelconque en capital et intérêts. Les acquéreurs devant assumer le paiement de toutes les taxes pour 1892 en outre du prix de l'adjudication et déposer 10 pour cent du prix d'enchère au moment de l'adjudication.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant H. B. Prist, notaire.

24 mai—24 28—juin 4—11 18 25

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c., 75c. et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant.

J. S. LANDRY, Agent général pour le Fret et les Passagers.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété commerciale dans le premier district,

No 99 rue South Peters et 83 rue Fulton, entre Lafayette et Girod.

Propriété cottage au coin sud est des rue St-André et Liberté,

Et deux terrains rue Upper Line entre Camp et Magazine.

A l'encan. A crédit.

Succession de John Calder.

No 13,479—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR JNO. H. O'CONNOR Encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 16 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté du et signé dans la susdite affaire, le 8 juin 1892 il sera vendu à l'encan, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° La bâtisse en briques à trois étages Nos 99 rue South Peters et 83 rue Fulton, dans le Premier District, carré d'ilet borné par les rues South Peters, Fulton, Lafayette et Girod. Le terrain est désigné par le No 2 sur un plan de L. H. Pilié daté du 11 février 1876, et mesure 24 pieds, 2 pouces 7 lignes rue South Peters; 24 pieds 3 pouces 3 lignes de façade rue Fulton, sur 117 pieds 8 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 1, et 117 pieds, 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre côté, le séparant du terrain No 3. Cette propriété est convenable pour toute exploitation commerciale.

2° Le cottage en bois à un étage No 423 rue Liberté, dans le Quatrième District, carré d'ilet borné par les rues Liberté, Franklin, St-André et Joséphine. La propriété se compose de deux terrains, désignés par les Nos 9 et 10. Ils se touchent et mesurent chacun 29 pieds 11 pouces de façade rue St André, sur 80 pieds 1 pouce de profondeur. Le terrain No 10 forme l'angle des rues Liberté et St-André. Le cottage a six chambres, auvent, etc. Il est situé dans un quartier bien amélioré, près de marchés, etc., et à proximité de plusieurs lignes de chemins de fer.

3° Les deux terrains dans le Sixième district, carré d'ilet borné par les rues Magazine, Camp, Lyons et Upper Line, désignés par les Nos 6 et 7 sur un plan déposé en l'étude de Charles Stringer, ancien notaire en cette ville, en date du 15 août 1866 et mesurant comme suit: Le terrain No 6 a 30 pieds, 2 pouces, 5 lignes de façade rue Upper Line, sur 84 pieds de profondeur sur la ligne la plus proche de la rue du Camp; et 85 pieds, 11 pouces, 6 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 7, et 30 pieds de largeur à l'arrière. Le terrain No 7 mesure 30 pieds, 2 pouces, 5 lignes de façade rue Upper Line, 87 pieds, 11 pouces, de profondeur sur la ligne de côté ; et 85 pieds 11 pouces et 4 lignes de l'autre côté; 30 pieds de largeur à l'arrière.

Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant, le reste, s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit avec intérêt de 7 pour cent par an, lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1892 en sus du prix d'adjudication, et feront un dépôt de dix pour cent comptant du prix de la vente, au moment de la criée.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Wm Morgan Gurley, notaire.

11 juin—11 18 25—juillet 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin en briques à quatre étages,

No 46 rue Levée, entre Champs-Elysées et Marigny.

Cottage Double de Choix.

No 552 rue des Remparts, entre les rues Espagne et Mandeville,

Et Cottages et Corps de Logis

Rue des Français, St-Claude, Chartres et autres rues,

Tous rapportant de beaux loyers.

A L'ENCAN. A CREDIT.

Vente en partage

Dans l'affaire de Veuve Louis Fix vs. George A. Koepke.

No 29 381—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR JOHN H. O'CONNOR—Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 2 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire mentionnée ci-dessus par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division B, le 29 mai 1891, et un jugement subséquent rendu le 16 mai 1892 et signé le 20 mai 1892, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par la levée (ou Chemin Public), les rues Victoire Marigny et Champs Elysées, et mesurant, conformément à un plan par F. A. Tourné, le 13 mai 1854, 23 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Levée (ou Chemin Public) sur une profondeur, entre lignes parallèles, d'environ 149 pieds 2 pouces toute mesure américaine, ensemble avec l'usage d'une allée et cour à travers le fond du dit lot conduisant à la rue Marigny.

Les améliorations comprennent le magasin en briques à quatre étages désigné par le No 46 rue Levée.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Mandeville et Espagne, étant le lot No 3 sur un plan de C. A. Hedin le 1er avril 1852, et mesure en mesure américaine 32 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Remparts sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le cottage double No 552 rue Remparts, ayant 5 chambres de chaque côté, toit en ardoises, etc.

3° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St-Claude, Musique et Washington, désignés comme lots Nos 1 et 2 sur un plan par C. F. Zimpel, le 6 novembre 1833. Les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun en mesure française, 30 pieds de face à la rue des Remparts sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage à un étage No 617 rue des Remparts, ayant 5 chambres, etc., et un cottage double Nos 619 et 621 rue des Remparts, coin Musique, avec trois chambres de chaque côté, toit en ardoises, etc.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, Champs Elysées et Marigny, étant partie du lot 66 sur le plan primitif du Faubourg Marigny, mesurant en mesure française 56 pieds de face à la rue de Chartres sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent la rangée de corps de logis désignés par les Nos 405, 407 et 409 rue de Chartres.

5° Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Français, Union, Derbigny et Roman, et mesurant en mesure française 60 pieds de face à la rue Français sur 90 pieds de profondeur et face à la rue Derbigny. Les améliorations comprennent un cottage double rue Français, ayant 4 chambres de chaque côté, toit en ardoises, etc., et un cottage double formant le coin sud-ouest des rues Français et Derbigny.

6° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Claiborne, Français et Union, et mesure 30 pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 170 pieds et 6 pouces, composé de tout le lot No 11 et partie du lot No 1, d'après un plan de L. Surgi. Les améliorations comprennent le cottage à un étage, No 532 rue Derbigny, ayant 4 chambres, et un cottage dans le fond, avec 6 chambres, etc.

7° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude, Moralès Clouet et Louisa. Le lot est désigné par le No 14 sur un plan par W. H. Bell, le 7 décembre 1867, et mesure 31 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue St Claude sur 118 pieds 6 pouces et 8 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles; et aussi une autre portion de terre adjacente au dit lot No 14, faisant face à la dite rue St-Claude et mesurant 15 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue St-Claude sur 118 pieds 6 pouces et 8 lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant la moitié du lot No 15 sur le dit plan.

Les améliorations comprennent la rangée de corps de logis désignée par le No 573 rue St-Claude, ayant 6 chambres.

Conditions de la vente.—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets des acquéreurs, datés du jour de la vente et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de la date jusqu'à paiement, cinq pour cent commission d'avocats en cas de procès pour la perception des dits billets, et toutes les autres clauses de garantie usuelles; les acquéreurs déposeront dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant George C. Préot, Esq., notaire public.

28 mai—28—juin 4 11 18 25—juil 2

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

Propriété de valeur et située dans un quartier central,

RÉSIDENCE ET MAGASIN EN BRIQUES A TROIS ÉTAGES,

79 RUE BIENVILLE,

Entre Royale et Bourbon.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 18 juin 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan—

La résidence et magasin en briques à trois étages, de grande valeur et parfaitement situé, No 79 rue Bienville entre Royale et Bourbon, dans l'ilet borné par la rue Conti, avec magasin au rez-de-chaussée, grande entrée sur le côté, vestibules, onze chambres, gaz, hydrant, citerne, cour pavée, et dépendances. Le terrain mesure 31 pieds de façade sur 113 de profondeur. La propriété est louée à un bail jusqu'au 1er octobre 1892, au taux de $636 par an.

Placée dans une rue pavée en blocs de granit, près de la rue du Canal, dans le centre des affaires et le voisinage des lieux d'amusement, il n'est jamais nécessaire de prendre le char, la propriété serait une excellente acquisition au point de vue des affaires ou comme résidence. Ce serait aussi un placement sûr et avantageux.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt, et toutes les clauses de garantie ordinaires. L'acquéreur paiera les taxes de 1892 et 10 pour cent comptant au moment de la vente sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. Zach. Spearing, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 juin—au 18 juin

LE FRANCO-LOUISIANAIS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 100 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne.